

Pour publication immédiate

Also available in English

DES ORGANISMES DE SANTÉ ET DE DROITS HUMAINS INTERVENANTS DANS L'AFFAIRE HISTORIQUE TOUCHANT LE TRAVAIL SEXUEL

*Travailleuses et travailleurs sexuels sont persécutés dangereusement en vertu du droit
canadien*

TORONTO, 14 mars 2011 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida (Réseau juridique) et le British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS (BC-CfE) sont parmi les organismes auxquels a été accordé le statut d'intervenants dans une affaire historique sur laquelle se penche la Cour d'appel de l'Ontario, visant à protéger la santé et les droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels. Les organismes appuieront Mmes Terri Jean Bedford, Amy Lebovitch et Valerie Scott, dans la résistance à la tentative du gouvernement fédéral de faire invalider un jugement favorable d'une instance inférieure, qui pourrait ouvrir la voie à une décriminalisation du travail sexuel — et très probablement sauver des vies par le fait même.

Le travail sexuel en soi n'est pas illégal, au Canada, mais des dispositions du Code criminel, relativement à la communication, au proxénétisme et au fait de vivre des produits de la prostitution, rendent à toutes fins pratiques impossible d'exercer le travail sexuel sans contrevenir au droit pénal. En septembre 2010, une cour ontarienne de première instance a jugé que certaines de ces dispositions poussent les travailleuses et travailleurs sexuels dans des situations plus dangereuses et contribuent à un plus grand risque de violence et d'autres menaces à leur santé et à leur sécurité.

Le gouvernement fédéral n'a pas mis longtemps à se pourvoir en appel; celui-ci devrait être entendu par la Cour d'appel de l'Ontario en juin prochain. D'ici-là, la loi actuelle demeure en application.

« Dans son état actuel, la loi donne lieu à des risques accrus pour la santé et la vie des travailleuses et travailleurs sexuels », explique Sandra Ka Hon Chu, analyste principale des politiques au Réseau juridique. « Or la Charte canadienne des droits et libertés garantit à tous et toutes le droit à la sécurité de la personne — et les tribunaux ne devraient pas laisser le champ libre aux gouvernements lorsque ceux-ci adoptent des lois qui contribuent à des préjudices. »

Le Réseau juridique et le BC-CfE interviendront auprès de la Cour d'appel afin que soit confirmée la décision de la cour inférieure.

« Nous savons, grâce à des recherches, que la loi non seulement échoue à procurer une protection, mais qu'en plus elle cause des préjudices. Il est temps que le Gouvernement du Canada prenne ses décisions sur la base de faits et de données, plutôt que d'après des orientations à caractère soi-disant moral; et qu'il agisse de manière à protéger les droits des travailleuses et travailleurs sexuels à la santé et à la sécurité », souligne la D^{re} Kate Shannon, directrice de l'Initiative genre et santé sexuelle au BC-CfE, qui procède depuis 2004 à des recherches à propos des répercussions des lois canadiennes sur la prostitution.

« Nous constatons trop souvent cette omission de considérer la santé et la sécurité des travailleuses et travailleurs sexuels, avec des conséquences qui en bout de ligne sont tragiques », déclare Mme Chu. « Plutôt que de prendre au sérieux son devoir de diligence, et de permettre aux travailleuses et travailleurs sexuels de se protéger, le gouvernement opte pour une approche qui traite paradoxalement les travailleuses et travailleurs sexuels comme des victimes inhérentes, puis de manière perverse, contribue aux conditions mêmes qui sont à la base des abus qu'elles rencontrent. »

-30-

À propos du British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS (BC-CfE)

Le British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS (www.cfenet.ubc.ca) est le plus grand établissement de recherche, de traitement et d'éducation sur le VIH/sida au Canada. Il est reconnu mondialement comme un chef de file novateur de la lutte au VIH/sida et à ses préjudices pour la santé. Établi au St. Paul's Hospital, Providence Health Care, un hôpital d'enseignement de l'University of British Columbia, le BC-CfE se consacre à améliorer la santé de populations marginalisées, par l'élaboration, la surveillance et la dissémination de vastes programmes de recherche, de santé publique et de traitement du VIH.

À propos du Réseau juridique canadien VIH/sida

Le Réseau juridique canadien VIH/sida (www.aidslaw.ca) œuvre depuis 1992 à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Il est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

Contacts :

Janet Butler-McPhee

Directrice des communications, Réseau juridique canadien VIH/sida

Tél. : +1 416 595-1666 (poste 228), jbutler@aidslaw.ca

Mahafrine Petigara

Edelman (pour le BC-CfE)

Tél. : +1 604-623-3007 (poste 297), mahafrine.petigara@edelman.com